



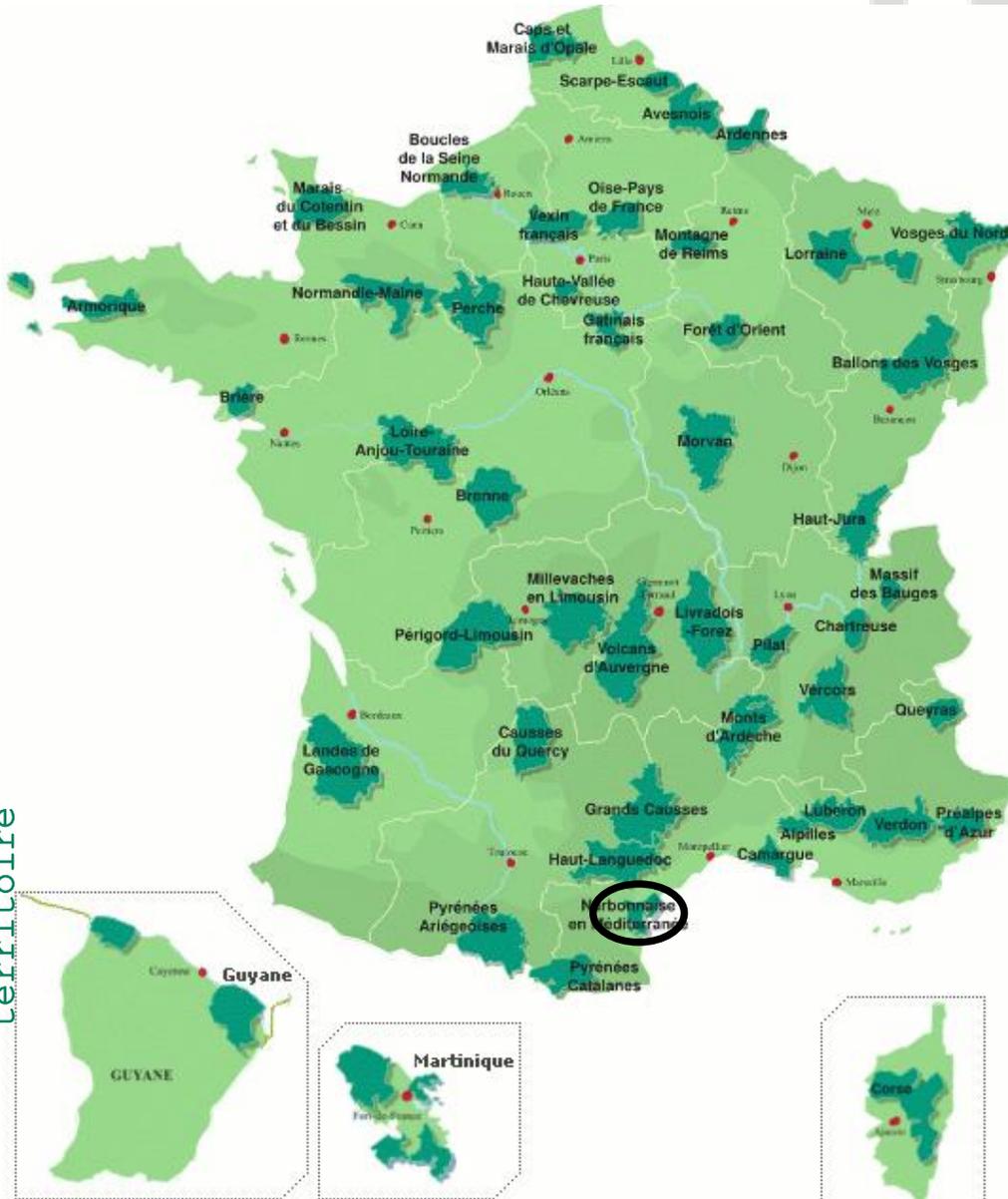
## Les lagunes, cœur du territoire et des actions du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

# Carte des Parcs naturels régionaux

Un label très sollicité

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN

1. Le territoire



PERIMETRE D'ETUDE 2010-2021



# Le territoire du Parc de la Narbonnaise

## PERIMETRE D'ETUDE 2010-2021



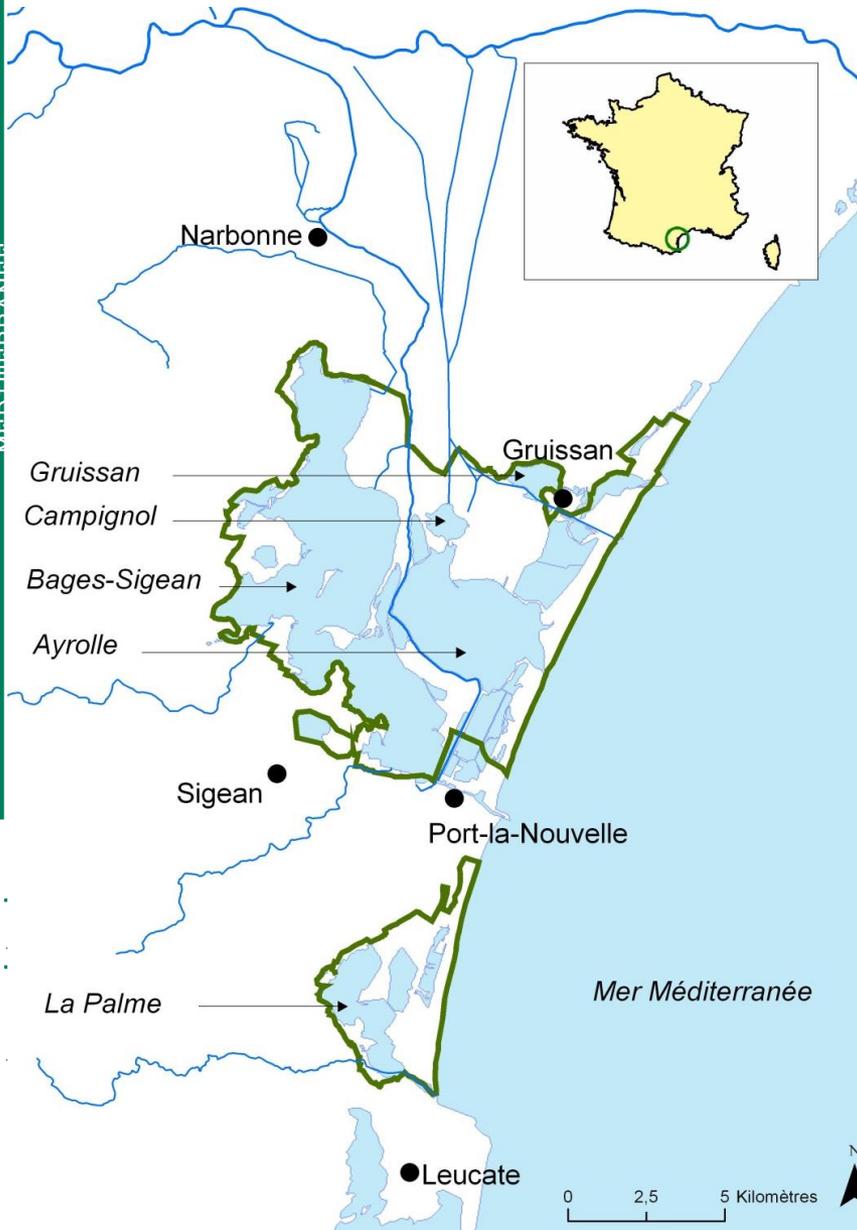
## Principales caractéristiques :

21 communes  
environ 35 000 habitants  
70 000 hectares  
15 000 ha de ZH

Les milieux lagunaires sont au cœur de ce territoire



# Ramsar dans la Narbonnaise





# Charte du Parc 2010-2021



Parc naturel régional  
de la Narbonnaise  
en Méditerranée

Projet de Charte 2010-2021  
le projet soumis à la délibération des communes

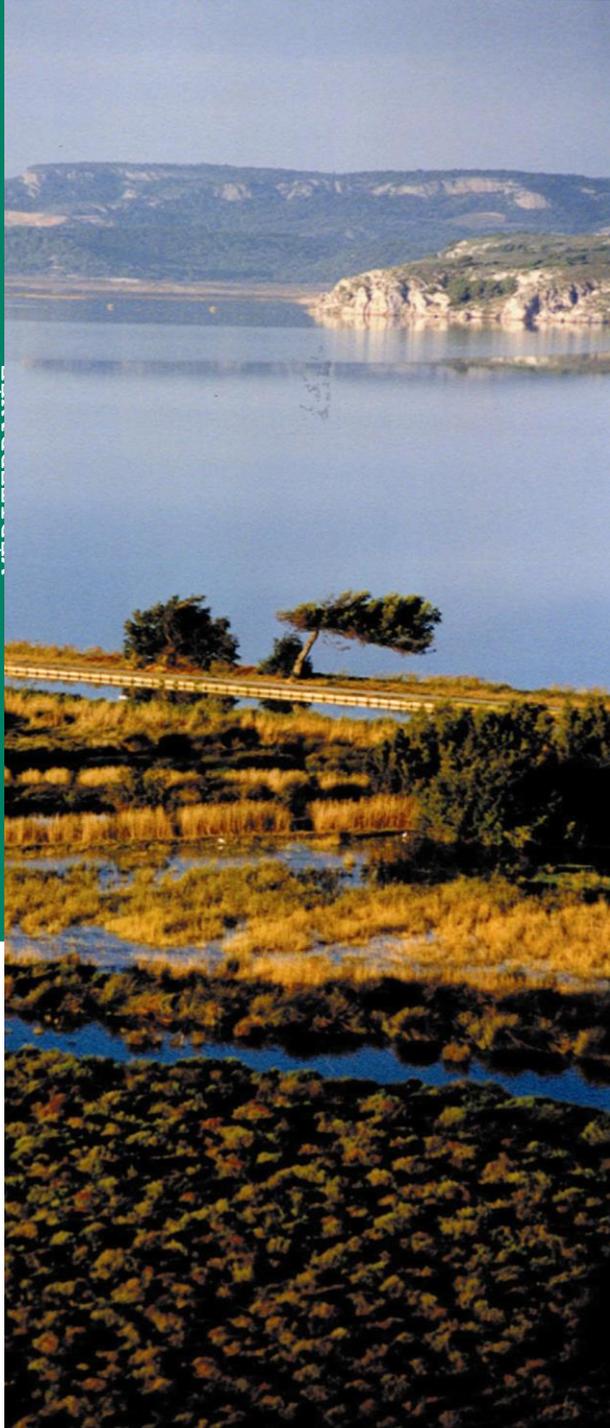


L'eau et les zones humides, dans toutes les actions  
de la Charte

Biodiversité, paysages, tourisme, culture

L'Eau et les zones humides sont volontairement traitées sous  
trois angles :

- Axe 1 : « Patrimoines » → Biodiversité, Paysages
- Axe 2 : « Ressources » → pêche, agriculture, tourisme
- Axe 3 : « Identité du territoire » → patrimoines matériel et immatériel du territoire



Contrat d'étangs, Natura 2000, Programme de mesures du SDAGE, contrat de Parc, ... ne sont que des OUTILS servant, en fonction des besoins, 1 finalité:

Préserver les lagunes:  
pour une utilisation  
rationnelle de l'eau et de  
l'espace

En voici quelques exemples...

## « fréquentation nautique »

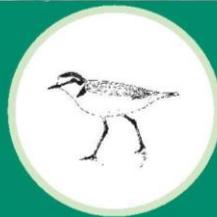
« fréquentation nautique » : ré de l'espace



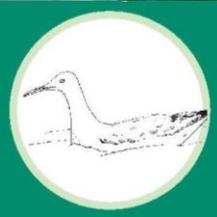
Sterne naine



Avocette élégante



Gravelot  
à collier interrompu



Goéland railleur



Flamant rose



Herbier à ruppia  
et zostère naine



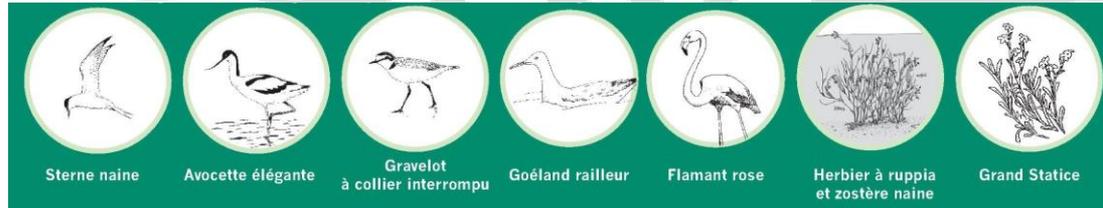
Grand Statice





# Contrat Natura 2000

## « Gestion équilibrée de l'espace »



France— Novembre 2013

# Le contrat pour les étangs du Narbonnais

Une mobilisation générale pour la préservation des milieux lagunaires : quelques exemples parmi une centaine d'actions réalisées



**REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ZONES INDUSTRIELLES**  
 Sur l'ensemble de son territoire et en particulier les zones industrielles et artisanales de Narbonne, Le Grand Narbonne a mis en place une mission permanente « Ambassadeur Entreprises » pour réaliser des diagnostics, mettre en conformité les entreprises et améliorer la gestion des effluents en provenance de ces secteurs.

**DE GROS CHANGEMENTS SUR LA ZONE INDUSTRIELLE DE MALVEZY**

La zone industrielle de Malvezey, située au nord de Narbonne, a subi de nombreuses évolutions depuis 2005. Les deux principales entreprises (Société Languedocienne Micron Couleux et Société COMURHEX) ont réalisé des aménagements conséquents pour limiter leurs impacts sur le milieu. Malheureusement, une pollution historique par le cadmium liée à l'activité de la SLMC subsiste et des rejets accidentels ont été combattus à plusieurs reprises ces dernières années.



**DES PLANS DE GESTION POUR LES MARAIS**

La commune de Gruissan et le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) se sont mobilisés pour définir un plan de gestion pour l'étang de Campignol et ses marais périphériques. Ce document a été validé par l'ensemble des acteurs en 2008. Une partie des travaux a pu être réalisée en 2009 sur les marais des Jounquets, le secteur des Pujols et les marais ouest.



**LES EAUX USEES NE SE DEVERSSENT PLUS DANS LE BASSIN NORD DE L'ETANG**  
 Pour préserver l'étang, Le Grand Narbonne a choisi d'amener les eaux usées de Bages et de La Nauvique vers la station d'épuration de Narbonne ville. Un réseau tout neuf de plus de 12 km de long, contournant l'étang et remonté vers Narbonne où les performances de la station inaugurée en 2003 sont très satisfaisantes.

**DES TRAVAUX DE RESTAURATION HYDRAULIQUE DANS LES MARAIS**

Les marais forment de véritables zones tampon entre le bassin versant et les lagunes. Ils jouent également un rôle écologique majeur, notamment pour les oiseaux d'eau. Le SMDA, gestionnaire du marais de Lavières, situé au nord de Narbonne, a réalisé d'importants travaux hydrauliques, conformément aux préconisations des études réalisées sur ce marais (plan de gestion, expertise écologique).



**ENLEVEMENT DU CASCAIL DANS L'ETANG DE CAMPIGNOL**

Depuis les années 80, de véritables récifs de vers tubicoles (le « cascaill ») se sont formés dans l'étang de Campignol en raison d'une très forte eutrophisation. Ces récifs gênent la circulation des eaux et la pêche et accélèrent le colmatage de l'étang. Deux opérations d'enlèvement du cascaill ont été réalisées par le Parc naturel régional et le SMDA et les pêcheurs de Gruissan.



**DES AMENAGEMENTS POUR LES PECHEURS**

Pour améliorer l'outil de travail des pêcheurs, la commune de Bages a réalisé des aménagements sur le quai de débarquement et créé un local collectif pour le stockage des produits de la pêche, équipé d'une machine à glace et d'une chambre froide. Des étals de vente directe sont également mis en place pour mieux valoriser le poisson de l'étang. Le Parc naturel régional a apporté un appui technique à ce projet. Des aménagements similaires sont à l'étude à Gruissan et à Port la Nouvelle.



**LA REHABILITATION DES RESEAUX : UNE ACTION PERMANENTE**

Lorsque les réseaux de collecte des eaux usées sont en mauvais état, cela entraîne des dysfonctionnements sur la station d'épuration et des pollutions dans les cours d'eau et les lagunes. A Peyriac-de-Mer, les travaux réalisés par Le Grand Narbonne en 2008 ont permis de réhabiliter plus d'un kilomètre de réseau.

**TRAITEMENT DES EAUX PUVIALES PORTUAIRES**

À Port la Nouvelle, des investissements ont été réalisés par le Port pour le traitement des eaux de ruissellement sur les quais de débarquement. Une déchetterie professionnelle a également été créée dans l'enceinte portuaire pour collecter les huiles de vidange, les batteries usagées, les fusées de détresse... La mise en place d'une aire de pompage des eaux de cale est en projet, pour éviter les déversements d'hydrocarbures dans le chenal portuaire.



**UNE STATION D'EPURATION EXEMPLAIRE**

Un ouvrage moderne de 10 000 équivalents habitants a été aménagé à Sigean, pour remplacer la vieille station d'épuration communale dont l'état était dégradé. Pour l'étang, des normes très exigeantes d'abattement de la pollution ont été retenues, avec un traitement poussé de l'azote, du phosphore et de la bactériologie. L'eau est épurée par un procédé innovant : la filtration membranaire.



**DES AIRES DE REMPLISSAGE VITICOLES SECURISEES**

Pour limiter les risques de rejet de pesticides dans le milieu naturel, la Communauté de Communes Corbières en Méditerranée, accompagnée par le parc naturel régional, a créé un réseau de 9 aires de remplissage sécurisées (ARS) pour les pulvérisateurs agricoles. Sur le bassin versant de Bages-Sigean, ce réseau regroupe environ 150 viticulteurs sur 3 sites pour 1400 hectares de vignoble traités (communes de Sigean, Roquefort et Portel des Corbières).

**PRESERVER LE LIEN ENTRE LES ETANGS ET LA MER**

Les scientifiques et les acteurs locaux se mobilisent pour la protection des graus<sup>2</sup> lagunaires. Dans le grau de Port la Nouvelle plusieurs aménagements limitent des échanges avec la mer. Après l'enlèvement partiel de l'ancien barrage à vannes en 2004, un autre projet est à l'étude : l'enlèvement d'anciens blocs de pierre sous le pont de la voie ferrée, avec l'aide de Réseau Ferré de France et de l'IREMER.



# Contrat d'étang

Tous mobilisés!

61 millions d'€ sur 5 ans pour plus d'une centaine d'actions réalisées.



**UNE STATION D'EPURATION EXEMPLAIRE**

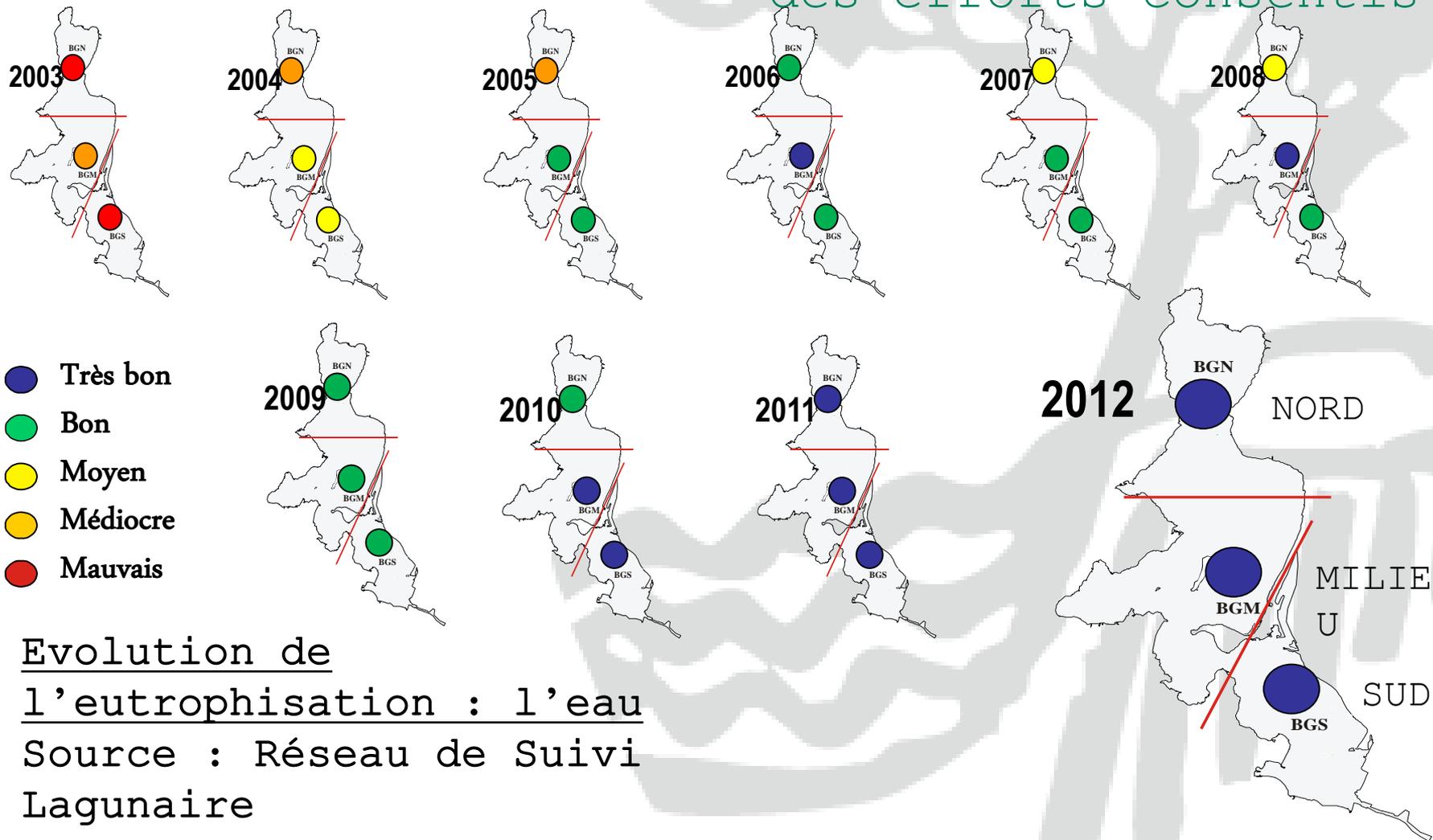
Un ouvrage moderne de 10 000 équivalents habitants a été aménagé à Sigean, pour remplacer la vieille station d'épuration communale dont l'état était dégradé. Pour l'étang, des normes très exigeantes d'abattement de la pollution ont été retenues, avec un traitement poussé de l'azote, du phosphore et de la bactériologie. L'eau est épurée par un procédé innovant : la filtration membranaire.



**DES AIRES DE REMPLISSAGE VITICOLES SECURISEES**

Pour limiter les risques de rejet de pesticides dans le milieu naturel, la Communauté de Communes Corbières en Méditerranée, accompagnée par le parc naturel régional, a créé un réseau de 9 aires de remplissage sécurisées (ARS) pour les pulvérisateurs agricoles. Sur le bassin versant de Bages-Sigean, ce réseau regroupe environ 150 viticulteurs sur 3 sites pour 1400 hectares de vignoble traités (communes de Sigean, Roquefort et Portel des Corbières).

# Des suivis pour observer les évolutions et les résultats des efforts consentis



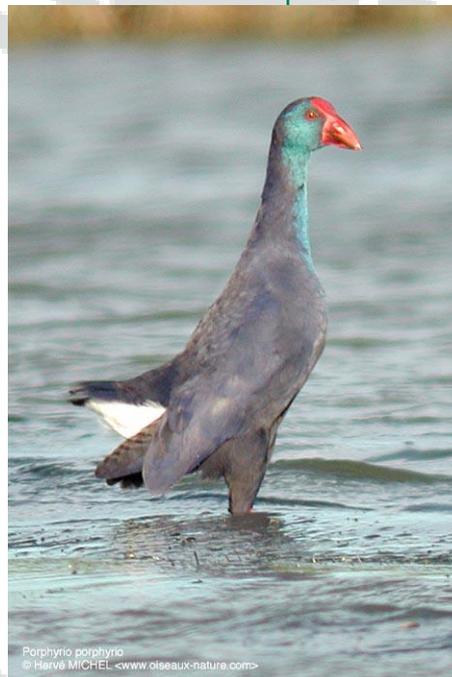


# Contrat Natura 2000 « roselière »

Restauration d'une ZH et amélioration des  
mesures de gestion



Héron pourpre, X. Rufay



Porphyrio porphyrio  
© Hervé MICHEL <www.oiseaux-nature.com>

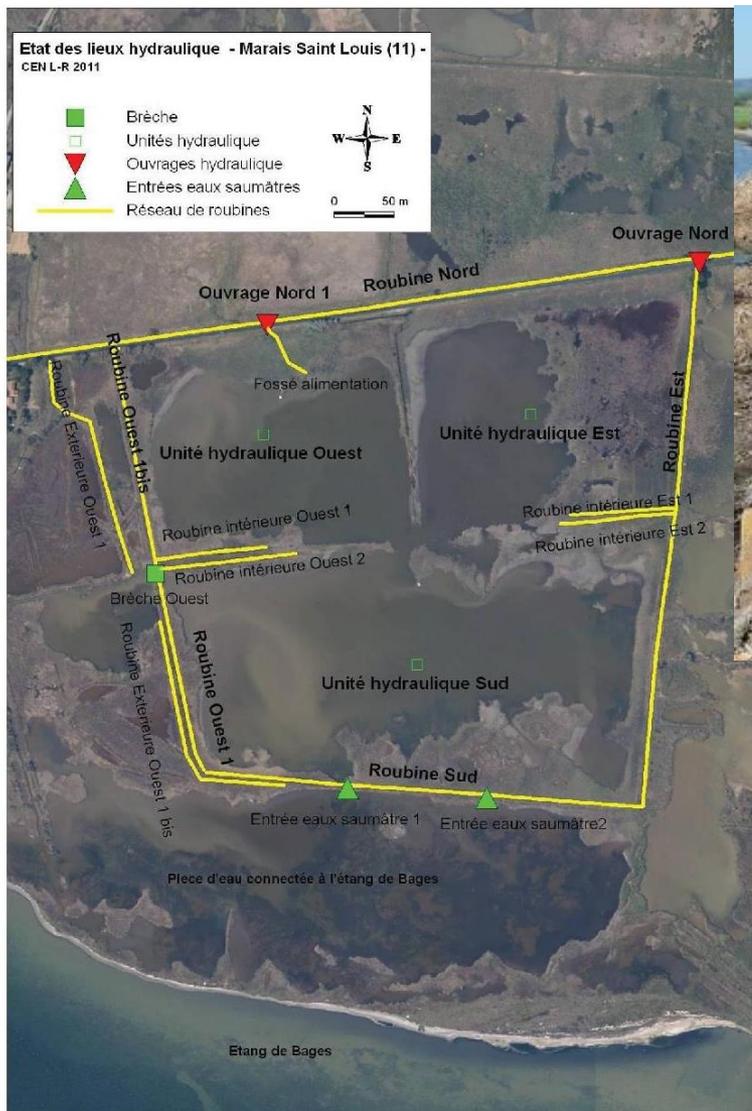


Ph. Kozulin



# Contrat Natura 2000 « roselière »

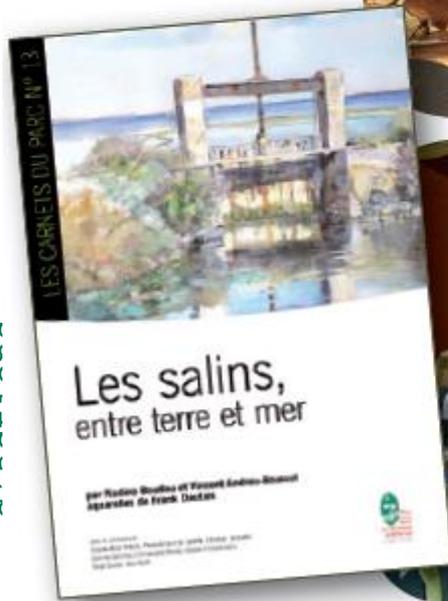
Restauration d'une ZH et amélioration des  
gestion





# Les archives du sensible

## Révéler l'identité du territoire





# Benin: Programme « Route de l'eau »

amsar, s'ouvrir à l'international

- Accompagnement institutionnel

Mutation du CIED en EPCI

- Biodiversité

Reboisement des mangroves surexploitées

- Assainissement

Construction de latrines

- Approvisionnement en eau potable (AEP)

Construction de bornes fontaine





Merci de votre attention